

# $GR\pi$

#### GROUPE DE RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

Réunion du 17 novembre 2011.

## Les compétences transversales ; la question de l'évaluation.

**Présents :** P. Degand, M.-P. Ninanne, A. Roegiers, R. Rosi, M. Swalus, P. Waaub, V. Wiot. **Excusé :** G. Hittelet.

- Le suivi des compétences transversales.
  - Il faudra (en  $GR\pi$  et lors d'une journée pédagogique?) redéfinir les compétences transversales de façon plus fine peut-être.
  - Rappeler le système d'évaluation de ces compétences transversales. Il convient d'utiliser clairement les notations par lettres et de bien être conscient que les notes C/D sanctionnent un manquement, plus ou moins important. La note B indique que la situation pointée est normale ; la note A qu'elle est à remarquer.
- La session de Noël.
  - Les examens hors-session alourdissent considérablement le travail des élèves. Les cours plus l'étude, ça fait beaucoup.
  - Il faudrait donc réfléchir à une meilleure organisation à l'avenir, quoique la marge de manœuvre soit quasi nulle (le nombre de jours fixés par l'Administration est limité). Il faudra faire preuve d'un peu plus d'imagination.
- Une politique d'école est à redéfinir par rapport à l'évaluation. Un grand chantier s'ouvre à nous à propos de :
  - La nécessité ou non de maintenir des examens.
  - La nécessité ou non de maintenir deux sessions (sans compter celle de l'Ascension).
  - Revoir le rythme des bulletins.
  - La question des compétences. Dans quelle mesure doit-on, à Saint-Dominique et sans sortir pour autant du cadre légal que nous connaissons, les faire intervenir dans notre système de certification? Quelle ligne « de front » adopter dans ce délicat arbitrage à opérer entre compétences et savoirs? Faut-il d'ailleurs opposer systématiquement ces deux dernières choses?

- Ces questions ci-dessus doivent prendre du temps : cette annéeci et la suivante. Rien ne sert de courir dans des questions aussi délicates.
- La nécessité de faire le point par rapport à l'évaluation externe certificative (mathématiques & français) en 2e. Nous devrions y entrer en 2012-2013 (donc en juin 2013). Cela a pour implication qu'il faut revoir cette année le règlement des études (et examiner ces changements devant les instances concernées : Pouvoir Organisateur, Conseil d'Entreprise, Conseil de Participation).

### Prochaine réunion : le jeudi 24 novembre (14h30-16h10).

Notes de réunion : R. Rosi

#### Ordre du jour du 24 XI:

Suivi de l'AGT du midi.

- « Pré-préparation » des journées pédagogiques du  $2^{\rm e}$  semestre en lien avec les préoccupations du  ${\sf GR}\pi.$ 
  - Préparation concrète du suivi des compétences transversales pour la fin du trimestre.
  - Relecture des p.-v. du 1<sup>er</sup> trimestre et élaboration d'un planning de travail pour la suite.